



ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE A LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS RAFTING / TELESKI NAUTIQUE

Ce test est obligatoire pour la pratique des activités Rafting / Teleski Nautique de l'Ile de Loisirs de Cergy Pontoise.

Cette attestation est valable également pour le reste des activités nautiques de l'Ile de Loisirs de Cergy-Pontoise (Voile, canoë-kayak en eau calme, Stand Up Paddle).

Le test est obligatoirement effectué sans aide à la flottabilité.

Date du test :

Nom et prénom du mineur :

Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau ☐
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes ☐
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes ☐
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant ☐
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres ☐

Résultat du test : ☐ satisfaisant (Les 5 items sont validés)

☐ non satisfaisant

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification (voir informations au verso) :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif :

Signature:

Seules les personnes ayant le titre de maître-nageur-sauveteur (MNS) sont **habilitées à faire passer le test**.